

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2

PROGRAMME

1. INTRODUCTION - OBJECTIFS

- a. Tour de table
- b. Mise en évidence des objectifs

2. CONTEXTE ET ENJEUX DE SECURITE

- a. Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP), définitions, statistiques, indicateurs sécurité
- b. Intérêts et méthodologie de l'analyse des AT, arbre des causes
- c. Principes généraux de la démarche d'analyse et d'évaluation des risques et du Document Unique (DU)
- d. Notions fondamentales en SSE, danger, risque situation dangereuse...
- e. Les responsabilités de chacun, la délégation de pouvoir
- f. Code pénal, délits en cas d'AT
- g. Les acteurs internes et externes de la prévention

3. ROLE ET MISSIONS DU NIVEAU 2

- a. Personnes concernées
- b. Avant intervention : appel d'offres et commande, plan de prévention, autorisation de travail, accueil chantier
- c. Pendant l'intervention : gestion des situations dégradées, droit d'alerte et de retrait
- d. Exercices pratiques à partir d'une situation de travail type

4. PLAN DE PREVENTION

- a. Identification de situations de co-activité et recherche de mesures de prévention
- b. Etude de cas « plan de prévention »
- c. Rédaction des modes opératoires
- d. Inspection commune avec analyse des co-activités
- e. Rédaction des plans de prévention
- f. Rédaction des permis de travail

5. CONCLUSION

- a. Rappel de l'importance du rôle du N2
- b. Son devoir d'exemplarité
- c. Rappel : pas d'autorisation écrite, pas de travail

6. EVALUATION DES CONNAISSANCES

- a. Questionnaire final
- b. Bilan de la journée

Formation sanctionnée par un certificat de stage :
La carte FRANCE CHIMIE



Durée

Deux jours (14h)



Pré requis

Être titulaire d'un certificat Niveau 1 en cours de validité. Lire, écrire et parler le français.



Public concerné

Personnel des Entreprises Extérieures encadrant une équipe et habilité à signer les autorisations de travail.

Personnel organique ou intérimaire

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, et les responsabilités civile et pénale
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co activité et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection
- Acquérir une culture sécurité

Méthodes pédagogiques

- Jeu de Questions / Réponses
- Jeu de rôles et études de cas
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Discussions

Mode d'évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage sous forme de test comprenant un Questionnaire à Choix Multiples et des questions ouvertes.

Remise d'une attestation d'assiduité justifiant l'acquisition des connaissances.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.